



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 25 mars 2025
19 heures 00**



CC/CR

N° 003252

**Finances - Budget
Annexe Animation
Jeunesse - Adoption du
Budget Primitif 2025**

Publié le :

Vendredi 28 mars 2025

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 2

**Mme Céline CELCE,
M. Henri GIORGETTI**

ABSTENTION(S) : 3

**M. Rémi ROLLAND,
Mme Céline RIGOUARD,
M. Christophe CARMINATI**

Le 25 mars 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE, M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY

ABSENT : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommée Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250325-03252-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 002780 du 23 novembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a voté la mise en place de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu la délibération n° 003106 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la création d'un budget annexe Animation Jeunesse dans le but d'identifier au plus juste l'ensemble des dépenses et des recettes du service animation jeunesse.

Vu l'avis de la Commissions des Finances du 11 mars 2025 ;

Le budget primitif proposé s'élève à 1 843 044,50 euros qui se répartissent comme suit :

- Section de fonctionnement 1 763 851,00 euros
- Section d'investissement 79 193,50 euros

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024	Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024
011	Charges à caractère général	349 353,00 €	013	Atténuation de charges	5 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 351 828,00 €	70	Produits des services, du domaine et divers	160 116,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00 €	73	Impôts et taxes	- €
014	Atténuations de produits	- €	74	Dotations et participations	1 591 515,00 €
			75	Dotations et participations	1 020,00 €
Total des dépenses de gestion courante		1 702 201,00 €	Total des recettes de gestion courante		1 757 651,00 €
66	Charges financières	- €	76	Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77	Produits exceptionnels	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		- €	Total des recettes réelles de fonctionnement		- €
023	Virement à la section d'investissement	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 650,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 200,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		61 650,00 €	Total des recettes d'ordres de fonctionnement		6 200,00 €
			R002 Résultat reporté ou anticipé		
Montant total dépenses de fonctionnement		1 763 851,00 €	Montant total recettes de fonctionnement		1 763 851,00 €

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024	Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	- €	13	Subventions reçues	- €
204	Subventions d'investissement versées	- €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
21	Immobilisations corporelles	72 993,50 €			- €
Total des dépenses d'équipement		72 993,50 €	Total des recettes d'équipement		- €
10	Dotations diverses	- €	10	Affectation des résultats N-1	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	10	Autres dotations	- €
Total des dépenses financières		- €	Total des recettes financières		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 200,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 650,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 200,00 €	021	virement de la section de fonctionnement	- €
001	reprise du résultat N-1 (déficit)	- €	Total des recettes d'ordre d'investissement		61 650,00 €
Montant total dépenses d'investissement		79 193,50 €	001 reprise du résultat N-1 (excédent)		17 543,50 €
			Montant total recettes d'investissement		79 193,50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Vote, par chapitre le budget primitif 2024 du Budget Annexe Animation Jeunesse de la ville d'Apt qui s'équilibre comme ci-dessus :

Approuvé le document budgétaire ci annexé ;

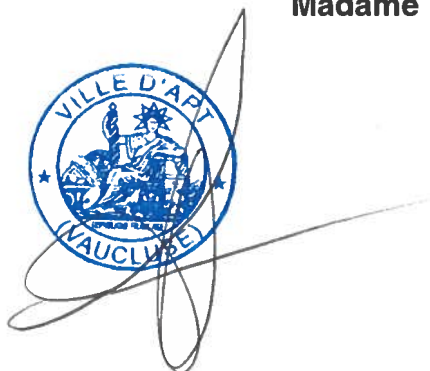
Accuse de réception en préfecture
084-218400034-20250325-03252-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Autorise Madame le Maire, ou son représentant légal à signer tout document se rapportant à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Mme Célia BARBIER

LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250325-03252-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025